

**Trophée du Gala Charlevoix reconnaît :
Le jury choisit l'AVANTAGE de Stéphane Bouchard**

CHARLEVOIX – 14 décembre 2018 – Aux termes de près de 3 heures de délibération, un jury composé de représentants du Casino de Charlevoix et de la Chambre de commerce a choisi l'œuvre de monsieur Stéphane Bouchard des Ateliers Charlevoix pour représenter l'AVANTAGE, le trophée qui sera remis aux lauréats des 5 prochaines éditions du *Gala Charlevoix reconnaît*.

La Chambre de commerce, conjointement avec le Casino de Charlevoix, avait lancé en octobre dernier un concours auprès des artistes et artisans de la région. Douze d'entre eux ont répondu à l'appel et ont présenté des œuvres originales pour illustrer l'AVANTAGE. Les prototypes ont été exposés au Salon des métiers d'art de Cap-à-l'Aigle où les visiteurs étaient invités à identifier leur coup de cœur. Le résultat de ce vote populaire a été transmis aux jurés chargés d'évaluer les propositions.

« La variété et la qualité des œuvres présentées ont rendu le choix final extrêmement difficile. L'œuvre sélectionné, en plus d'être esthétiquement très belle, est chargée d'une symbolique forte liée au parcours entrepreneurial » souligne Julien Dufour, coprésident de la communauté d'affaires.

Selon son créateur, le poids du trophée proposé évoque tout le mérite qu'un entrepreneur doit s'accorder. Son pied, symbole des assises solides sur lesquelles doivent reposer l'entreprise, représente le bagage, les connaissances et la détermination des gens d'affaires. La matière texturée de la base laisse aussi transparaître l'esprit créatif et la passion nécessaires pour trouver de nouvelles alternatives et des façons différentes d'opérer.

La sphère de porcelaine blanche qui s'élève sur la base fait allusion à l'entrepreneur, comme une graine qui s'apprête à germer, à dévoiler son audace, tout en gardant une part de secret. La porcelaine, matériau à la fois solide et fragile et le blanc, couleur de la pureté et de la naïveté, ont également orienté l'artiste qui voyait dans cette sphère la représentation de l'humain, au cœur de son entreprise.

Une pièce sculptée en cuivre surmonte la partie de porcelaine. De la même famille que l'or et l'argent, le cuivre est l'un des rares matériaux à être coloré. Il change avec le temps, comme l'entrepreneur qui doit s'adapter. Le cuivre possède aussi des imperfections, symbole des échecs qu'il ne faut pas camoufler, mais au contraire, mettre en valeur, puisqu'ils font grandir.

L'arc de cuivre, représentation stylisée de la Chambre de commerce de Charlevoix, entoure la sphère de porcelaine. Telle une main qui protège l'entrepreneur, elle évoque l'idée du réseautage professionnel, essentiel à la réussite.

Grâce à la participation financière du Casino de Charlevoix et de Loto-Québec, le lauréat de ce concours recevra une bourse et une commande ferme de 75 unités du trophée. Le Casino de Charlevoix sera également associé aux 5 prochaines éditions du *Gala Charlevoix reconnaît* à titre de présentateur officiel du prestigieux événement.

« Cette œuvre traduit parfaitement l'esprit du *Gala Charlevoix reconnaît*, qui souligne l'excellence dans notre communauté d'affaires. Pour Loto-Québec et le Casino de Charlevoix, c'est non seulement une fierté de contribuer à cette reconnaissance, mais aussi de mettre à l'avant-scène le talent de nos artistes et artisans. La qualité des douze œuvres présentées dans le cadre de ce concours témoigne d'ailleurs de l'extraordinaire richesse artistique qui habite notre belle région! » a commenté monsieur Philippe Chantal, directeur général du Casino de Charlevoix.

Autrefois sans nom, le trophée s'appellera dorénavant AVANTAGE, pour souligner l'importance des retombées tangibles et intangibles d'un prix remporté dans le cadre du *Gala Charlevoix reconnaît*.

La Chambre de commerce et le Casino de Charlevoix tiennent à souligner le magnifique travail de chacun des artistes qui ont proposé un trophée : Nadia Bertrand et Sébastien Dubois, Anne-Marie Blouin, Margo Genest, Ludovic Gervais, Caroline Tremblay, Jean-François Lettre, Jimmy Perron, Pascale Perron, Jean-Michel Simard, Jacqueline Tremblay, Michel Tremblay et le lauréat, Stéphane Bouchard.

« Je suis extrêmement flatté qu'on ait choisi ma proposition. La qualité des pièces présentée est absolument incroyable et nourrissante pour tous les artistes. D'ailleurs, je tiens à les féliciter également pour l'ensemble de leur travail. Étant aussi entrepreneur, j'ai aussi ajouté une dimension symbolique au trophée que j'ai proposé» a souligné monsieur Stéphane Bouchard, des Ateliers Charlevoix.

Rappelons que le *Gala Charlevoix reconnaît* 2019 aura lieu le jeudi, 31 janvier à compter de 17h30 à Fairmont Le Manoir Richelieu. Les billets seront en vente dès le 17 décembre au www.creezdesliens.com/evenements/gala-charlevoix-reconnait.

-30-

Source et informations:

Johanne Côté, directrice générale
La Chambre de commerce de Charlevoix
B - 418 760-8648, poste 303
C - 418 435-1603

